

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET NOTES

# Brookfield Renewable

---

## Partners L.P.

Aux 30 juin 2017 et 31 décembre 2016 et  
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2017 et 2016

**Brookfield**

**BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.**  
**COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT**

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Notes	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2017	2016	2017	2016
Produits	16	683 \$	627 \$	1 360 \$	1 301 \$
Autres produits		10	10	18	32
Coûts d'exploitation directs		(240)	(262)	(473)	(505)
Coûts de service de gestion	16	(21)	(15)	(37)	(30)
Charge d'intérêts – emprunts	7	(156)	(161)	(319)	(288)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		2	(1)	(1)	-
Perte latente sur les instruments financiers	3	(6)	(2)	(26)	(2)
Amortissement des immobilisations corporelles	6	(198)	(204)	(398)	(383)
Divers	2, 14	23	-	21	(12)
Charge d'impôt					
Exigible		4	(5)	(12)	(12)
Différé		(16)	(6)	(21)	(41)
		(12)	(11)	(33)	(53)
Résultat net		85 \$	(19) \$	112 \$	60 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	8	34 \$	(1) \$	33 \$	26 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	8	1	-	1	-
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	8	16	(13)	23	7
Actions privilégiées	8	6	7	12	13
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	9	7	3	13	6
Capitaux propres des commanditaires	10	21	(15)	30	8
		85 \$	(19) \$	112 \$	60 \$
Résultat de base et dilué par part de société en commandite		0,13 \$	(0,11) \$	0,18 \$	0,05 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Notes	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2017	2016	2017	2016
Résultat net		85 \$	(19) \$	112 \$	60 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluation des immobilisations corporelles	6	11	20	11	20
Écart actuariel sur les régimes à prestations définies		-	-	1	(3)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus		(2)	(5)	(2)	2
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		9	15	10	19
Autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés en résultat net					
Profit (perte) de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
	3	8	(40)	21	(82)
Profit latent sur les titres disponibles à la vente	3	8	21	11	33
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net					
	3	(9)	(11)	(8)	(23)
Écart de conversion		(234)	382	17	1 190
Perte latente sur les swaps de change – couverture d'un investissement net					
	3	(37)	(20)	(45)	(100)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus		5	14	4	24
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure		(259)	346	-	1 042
Autres éléments du résultat global		(250)	361	10	1 061
Résultat global		(165) \$	342 \$	122 \$	1 121 \$
Résultat global attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation					
	8	(130) \$	121 \$	12 \$	524 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield					
	8	-	2	1	5
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield					
	8	(28)	97	27	252
Actions privilégiées	8	23	10	34	52
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées					
	9	7	3	13	6
Capitaux propres des commanditaires	10	(37)	109	35	282
		(165) \$	342 \$	122 \$	1 121 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Notes	30 juin 2017	31 déc. 2016
<b>Actif</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	174 \$	223 \$
Liquidités soumises à restrictions	12	125	121
Créances clients et autres actifs courants	13	406	454
Actifs liés à des instruments financiers	3	6	55
Montants à recevoir de parties liées		63	54
		774	907
Actifs liés à des instruments financiers	3	199	145
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		205	206
Immobilisations corporelles, à la juste valeur	6	24 849	25 257
Goodwill		885	896
Actifs d'impôt différé		145	150
Autres actifs non courants	12	163	176
		27 220 \$	27 737 \$
<b>Passif</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	14	419 \$	467 \$
Passifs liés à des instruments financiers	3	55	156
Montants à payer à des parties liées		86	76
Tranche courante de la dette à long terme	7	952	1 034
		1 512	1 733
Passifs liés à des instruments financiers	3	143	72
Dette à long terme et facilités de crédit	7	9 040	9 148
Passifs d'impôt différé		3 820	3 802
Autres passifs non courants		305	310
		14 820	15 065
<b>Capitaux propres</b>			
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	8	5 348	5 589
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	8	53	55
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	8	2 575	2 680
Actions privilégiées	8	597	576
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	9	511	324
Capitaux propres des commanditaires	10	3 316	3 448
		12 400	12 672
		27 220 \$	27 737 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P.



Patricia Zuccotti  
Administratrice



David Mann  
Administrateur

**BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

	Cumul des autres éléments du résultat global						Participations ne donnant pas le contrôle						
	Capitaux propres des commanditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couvertures de flux de trésorerie	Placements disponibles à la vente	Total des capitaux propres des commanditaires	Capitaux propres des commanditaires privilégiés	Actions privilégiées	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale rachetables/échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
NON AUDITÉ													
TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN													
(EN MILLIONS)													
Solde au 31 mars 2017	(320) \$	(347) \$	4 109 \$	(7) \$	(28) \$	26 \$	3 433 \$	511 \$	581 \$	5 627 \$	55 \$	2 666 \$	12 873 \$
Résultat net	21	-	-	-	-	-	21	7	6	34	1	16	85
Autres éléments du résultat global	-	(63)	2	-	(1)	4	(58)	-	17	(164)	(1)	(44)	(250)
Apports en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	-	11
Distributions ou dividendes déclarés	(78)	-	-	-	-	-	(78)	(7)	(6)	(161)	(8)	(61)	(321)
Régime de réinvestissement des distributions	2	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2
Divers	(4)	-	-	-	-	-	(4)	-	(1)	-	6	(2)	-
Variation au cours de la période	(59)	(63)	2	-	(1)	4	(117)	-	16	(279)	(2)	(91)	(473)
Solde au 30 juin 2017	(379) \$	(410) \$	4 111 \$	(7) \$	(29) \$	30 \$	3 316 \$	511 \$	597 \$	5 348 \$	53 \$	2 575 \$	12 400 \$
Solde au 31 mars 2016	(530) \$	(512) \$	4 022 \$	(8) \$	(45) \$	5 \$	2 932 \$	177 \$	595 \$	5 796 \$	54 \$	2 653 \$	12 207 \$
Résultat net	(15)	-	-	-	-	-	(15)	3	7	(1)	-	(13)	(19)
Autres éléments du résultat global	-	121	3	-	(12)	12	124	-	3	122	2	110	361
Produit net	657	-	-	-	-	-	657	147	-	-	-	-	804
Ajustements	(85)	-	-	-	-	-	(85)	-	-	-	2	83	-
Apports en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	641	-	-	641
Distributions ou dividendes déclarés	(67)	-	-	-	-	-	(67)	(3)	(7)	(26)	(5)	(58)	(166)
Régime de réinvestissement des distributions	2	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2
Première OPA obligatoire	(17)	18	-	-	-	-	1	-	-	(991)	-	-	(990)
Divers	8	-	-	-	-	-	8	-	1	-	3	(8)	4
Variation au cours de la période	483	139	3	-	(12)	12	625	147	4	(255)	2	114	637
Solde au 30 juin 2016	(47) \$	(373) \$	4 025 \$	(8) \$	(57) \$	17 \$	3 557 \$	324 \$	599 \$	5 541 \$	56 \$	2 767 \$	12 844 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

	Cumul des autres éléments du résultat global						Participations ne donnant pas le contrôle						
	Capitaux propres des commanditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couvertures de flux de trésorerie	Placements disponibles à la vente	Total des capitaux propres des commanditaires	Capitaux propres des commanditaires privilégiés	Actions privilégiées	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale rachetables/échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
NON AUDITÉ													
SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN (EN MILLIONS)													
Solde au 31 décembre 2016	(257) \$	(404) \$	4 124 \$	(8) \$	(31) \$	24 \$	3 448 \$	324 \$	576 \$	5 589 \$	55 \$	2 680 \$	12 672 \$
Résultat net	30	-	-	-	-	-	30	13	12	33	1	23	112
Autres éléments du résultat global	-	(6)	2	1	2	6	5	-	22	(21)	-	4	10
Partis de société en commandite privilégiées émises (note 9)	-	-	-	-	-	-	-	187	-	-	-	-	187
Apports en capital (note 8)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	49	-	-	49
Acquisitions (note 8)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(36)	-	-	(36)
Distributions ou dividendes déclarés	(157)	-	-	-	-	-	(157)	(13)	(12)	(260)	(17)	(123)	(582)
Régime de réinvestissement des distributions	5	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	5
Ajustements découlant de l'OPA obligatoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(5)	-	-	(5)
Divers	-	-	(15)	-	-	-	(15)	-	(1)	(1)	14	(9)	(12)
Variation au cours de la période	(122)	(6)	(13)	1	2	6	(132)	187	21	(241)	(2)	(105)	(272)
Solde au 30 juin 2017	(379) \$	(410) \$	4 111 \$	(7) \$	(29) \$	30 \$	3 316 \$	511 \$	597 \$	5 348 \$	53 \$	2 575 \$	12 400 \$
Solde au 31 décembre 2015	(485) \$	(670) \$	4 019 \$	(7) \$	(30) \$	- \$	2 827 \$	128 \$	610 \$	2 587 \$	52 \$	2 559 \$	8 763 \$
Résultat net	8	-	-	-	-	-	8	6	13	26	-	7	60
Autres éléments du résultat global	-	279	6	(1)	(27)	17	274	-	39	498	5	245	1 061
Échange d'actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	49	(49)	-	-	-	-
Partis de société en commandite privilégiées et parts de société en commandite émises													
Produit net	657	-	-	-	-	-	657	147	-	-	-	-	804
Ajustements	(85)	-	-	-	-	-	(85)	-	-	-	2	83	-
Apports en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 044	-	-	2 044
Acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 417	-	-	1 417
Distributions ou dividendes déclarés	(132)	-	-	-	-	-	(132)	(6)	(13)	(41)	(12)	(117)	(321)
Régime de réinvestissement des distributions	4	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	4
Ajustements découlant de l'OPA obligatoire	(17)	18	-	-	-	-	1	-	-	(991)	-	-	(990)
Divers	3	-	-	-	-	-	3	-	(1)	1	9	(10)	2
Variation au cours de la période	438	297	6	(1)	(27)	17	730	196	(11)	2 954	4	208	4 081
Solde au 30 juin 2016	(47) \$	(373) \$	4 025 \$	(8) \$	(57) \$	17 \$	3 557 \$	324 \$	599 \$	5 541 \$	56 \$	2 767 \$	12 844 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.**  
**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Notes	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2017	2016	2017	2016
<b>Activités d'exploitation</b>					
Résultat net		85 \$	(19) \$	112 \$	60 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :					
Amortissement des immobilisations corporelles	6	198	204	398	383
Perte latente sur les instruments financiers	3	6	2	26	2
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		(2)	1	1	-
Charge d'impôt différé	5	16	6	21	41
Autres éléments sans effet de trésorerie		(32)	4	(31)	(12)
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		3	3	3	3
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées		(5)	25	(10)	19
Variation nette des soldes du fonds de roulement		(27)	(87)	22	(132)
		242	139	542	364
<b>Activités de financement</b>					
Dette à long terme – emprunts	7	152	352	299	1 630
Dette à long terme – remboursements	7	(207)	(386)	(462)	(494)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	8	11	641	49	2 044
Remboursement du capital à des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	8	-	-	(36)	-
Acquisition d'Isagen à des participations ne donnant pas le contrôle	8	-	(929)	(5)	(929)
Émission de parts de société en commandite privilégiées	9	-	147	187	147
Émission de parts de société en commandite	10	-	657	-	657
Distributions versées :					
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	8	(161)	(26)	(260)	(41)
Aux porteurs d'actions privilégiées		(6)	(7)	(12)	(13)
Aux commanditaires détenant des parts privilégiées	9	(6)	(3)	(11)	(4)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP	8, 10	(145)	(124)	(289)	(250)
		(362)	322	(540)	2 747
<b>Activités d'investissement</b>					
Acquisitions		-	(862)	-	(2 881)
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'entité acquise		-	-	-	117
Investissement dans les éléments suivants :					
Dépenses d'investissement de maintien	6	(33)	(19)	(51)	(32)
Développement et construction d'actifs de production d'énergie renouvelable	6	(40)	(67)	(89)	(112)
Produit de la cession d'actifs	2	-	-	150	-
Placements dans des titres	3	(27)	(99)	(39)	(116)
Liquidités soumises à restrictions et autres		63	531	(22)	36
		(37)	(516)	(51)	(2 988)
(Perte) profit de change sur la trésorerie		(5)	5	-	24
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
(Diminution) augmentation		(162)	(50)	(49)	147
Solde au début de la période		336	260	223	63
Solde à la fin de la période		174 \$	210 \$	174 \$	210 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :					
Intérêts payés		188 \$	198 \$	305 \$	275 \$
Intérêts reçus		9 \$	11 \$	17 \$	20 \$
Impôts sur le résultat payés		12 \$	1 \$	28 \$	17 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.**  
**NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES**

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille d'installations de production d'énergie renouvelable en Amérique du Nord, en Colombie, au Brésil et en Europe.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que sa société mère ultime est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, sont désignées, individuellement et collectivement, comme « Brookfield » dans les présents états financiers.

Les parts de société en commandite sans droit de vote d'Énergie Brookfield (les « parts de société en commandite ») sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 5, série 7, série 9 et série 11 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.E », « BEP.PR.G », « BEP.PR.I » et « BEP.PR.K ».

Sauf indication contraire, le terme « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées.

Notes des états financiers consolidés intermédiaires Page

**APPLICATION GÉNÉRALE**

1. Mode de présentation et principales méthodes comptables	8
2. Cession d'actifs	12
3. Gestion des risques et instruments financiers	13
4. Informations sectorielles	16

**RÉSULTATS CONSOLIDÉS D'EXPLOITATION**

5. Impôts sur le résultat	21
---------------------------	----

**SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**

6. Immobilisations corporelles à la juste valeur	21
7. Dette à long terme et facilités de crédit	22
8. Participations ne donnant pas le contrôle	24
9. Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	28
10. Capitaux propres des commanditaires	28
11. Trésorerie et équivalents de trésorerie	29
12. Liquidités soumises à restrictions	29
13. Créances clients et autres actifs courants	29
14. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	30
15. Engagements, éventualités et garanties	30

**DIVERS**

16. Transactions entre parties liées	32
17. Filiales faisant appel public à l'épargne	33
18. Événements postérieurs à la date de clôture	34

## 1. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, sur la même base que les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2016.

Certains renseignements et informations à fournir par voie de note normalement inclus dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omis ou résumés. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2016 d'Énergie Brookfield.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires de la période considérée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été autorisée le 4 août 2017 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ », « £ » et « COP » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, à la livre sterling et au peso colombien.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

### b) Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

#### Consolidation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il a des droits sur des rendements variables ou qu'il est exposé à ceux-ci en raison de son lien avec l'entité émettrice, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'il détient sur l'entité émettrice. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées séparément dans les capitaux propres aux états consolidés intermédiaires de la situation financière.

### c) Modifications futures de méthodes comptables

Le tableau suivant décrit brièvement les normes comptables publiées, mais non encore en vigueur. Aucune d'entre elles ne sera adoptée de façon anticipée par Énergie Brookfield.

Norme	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence sur les états financiers
<p>En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (« IFRS 9 »).</p>	<p>La norme reflète toutes les phases du projet sur les instruments financiers et remplace l'IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>, et toutes les versions précédentes de l'IFRS 9. Cette norme établit des principes en matière d'information financière à fournir à l'égard d'actifs financiers et de passifs financiers pour donner aux utilisateurs des états financiers des informations pertinentes et utiles aux fins de l'appréciation des montants, du calendrier et du degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité.</p> <p>La nouvelle norme apporte plusieurs améliorations à l'IAS 39, tout particulièrement l'adoption d'une approche fondée sur les principes en matière de comptabilité de couverture. Bien qu'elle ne change pas le type de relation de couverture ni l'exigence selon laquelle l'inefficacité d'une couverture doit être évaluée, elle simplifie l'application de la comptabilité de couverture et devrait permettre une meilleure harmonisation des stratégies de gestion des risques et de la présentation comptable. Les autres modifications comprennent le remplacement des divers modèles de dépréciation des actifs financiers d'IAS 39 par un modèle unique axé sur les pertes de crédit attendues sur tous les actifs financiers, et le remplacement de la structure complexe de classement actuelle par un modèle économique fondé sur l'emploi et la nature des flux de trésorerie.</p>	<p>La norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'adoption anticipée est permise.</p>	<p>L'adoption de l'IFRS 9 représente une initiative importante pour Énergie Brookfield.</p> <p>À ce jour, la direction est en voie de finaliser le plan de transition, a terminé le diagnostic initial visant à déterminer quels aspects pourraient être touchés et a commencé à classer et à examiner les stratégies de couverture actuelles et les opérations de couverture qui ne remplissent pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture, afin d'assurer la conformité à l'IFRS 9. La direction a également entrepris l'examen des politiques actuelles de gestion des risques et des contrôles internes afin de se conformer aux exigences de la comptabilité de couverture stipulées par la nouvelle norme. Les étapes suivantes consisteront à évaluer le classement des instruments financiers existants, le caractère approprié des systèmes informatiques existants et les nouvelles obligations d'information.</p> <p>La direction continue d'évaluer l'incidence de l'IFRS 9 sur les états financiers consolidés.</p>

<p>Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> (« IFRS 15 »).</p>	<p>L'IFRS 15 définit un modèle unique pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients et qui remplacera la plupart des exigences actuelles des IFRS relativement à la comptabilisation des produits des activités ordinaires, notamment l'IAS 18, <i>Produits des activités ordinaires</i>, et l'IAS 11, <i>Contrats de construction</i>, et les interprétations connexes. Le principe de base de la norme est qu'une entité doit comptabiliser ses produits afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. La norme prescrit un modèle en cinq étapes pour appliquer ces principes et fournit des précisions quant à la comptabilisation des coûts marginaux d'obtention d'un contrat et des coûts directement liés à l'exécution d'un contrat, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. L'IFRS 15 s'applique à presque tous les contrats avec des clients, sauf ceux couverts par une autre norme, comme les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance.</p> <p>En avril 2016, l'IASB a apporté des modifications à l'IFRS 15, qui fournissent des lignes directrices supplémentaires relatives à l'identification des obligations de prestation, aux considérations à prendre en compte pour déterminer si une entité agit à titre de mandant ou de mandataire et aux produits tirés de contrats de licence. Les modifications offrent aussi un allègement transitoire supplémentaire à l'adoption initiale de l'IFRS 15 et entrent en vigueur à la même date que l'IFRS 15.</p>	<p>La norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'adoption anticipée est permise.</p>	<p>L'adoption de l'IFRS 15 représente une initiative importante pour Énergie Brookfield.</p> <p>Jusqu'à présent, la direction a participé à des séances de planification stratégique avec sa société mère et a élaboré un plan d'adoption. La direction a également relevé des sources de produits importantes qui doivent être évaluées, et procède actuellement au recueil, à l'identification et au recensement de renseignements détaillés sur les principaux contrats pouvant être touchés par les modifications à la date de transition. Les étapes suivantes consisteront à terminer l'analyse globale, à évaluer toute incidence possible sur les systèmes informatiques et les contrôles internes et à examiner les informations supplémentaires selon la norme.</p> <p>Actuellement, la direction prévoit adopter la norme en utilisant l'approche rétrospective modifiée. Cette méthode entraîne un ajustement cumulatif des résultats non distribués au 1<sup>er</sup> janvier 2018, comme si la norme avait toujours été en vigueur. L'examen n'a révélé aucun écart important jusqu'à présent.</p> <p>La direction continue d'évaluer l'incidence globale de l'IFRS 15 sur les états financiers consolidés.</p>
--	---	--	---

<p>Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> (« IFRS 16 »).</p>	<p>L'IFRS 16 exige que le preneur comptabilise la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière selon un modèle unique, faisant disparaître la distinction actuelle entre contrats de location simple et contrats de location-financement. Le traitement comptable appliqué par le bailleur demeure essentiellement le même et la distinction entre contrats de location-financement et contrats de location simple reste inchangée. Selon l'IFRS 16, un preneur comptabilise un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative. L'actif lié au droit d'utilisation est traité de manière similaire à d'autres actifs non financiers et amorti en conséquence. Des intérêts sont comptabilisés sur le passif. L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée de location, actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les preneurs peuvent faire un choix de méthode comptable, par catégorie de biens sous-jacents, et recourir à une méthode semblable à la comptabilisation des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17 et ainsi s'abstenir de comptabiliser des actifs et des passifs à l'égard de contrats de location de 12 mois ou moins et, contrat par contrat, à l'égard des contrats pour lesquels le bien sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 annule et remplace l'IAS 17, <i>Contrats de location</i>, et les interprétations connexes. Un preneur pourra appliquer l'IFRS 16 à ses contrats de location soit de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle il présente de l'information financière, soit de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de l'IFRS 16 à la date de première application.</p>	<p>La norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'adoption anticipée est permise.</p>	<p>La direction continue d'évaluer l'incidence rétrospective de l'IFRS 16 sur les états financiers consolidés, mais elle ne s'attend pas à ce qu'elle soit significative.</p>
--	--	--	---

## 2. CESSIION D'ACTIFS

En mars 2017, de concert avec ses partenaires institutionnels, Énergie Brookfield a vendu à un tiers sa participation dans deux installations en Irlande, d'une puissance combinée de 137 MW, pour une contrepartie d'un montant brut en trésorerie de 147 millions € (155 millions \$), y compris les ajustements de fonds de roulement. La perte de 5 millions € (5 millions \$) découlant de la cession, nette des coûts de transaction de 5 millions € (5 millions \$), a été comptabilisée dans le poste « Divers » aux comptes consolidés intermédiaires de résultat non audités. Énergie Brookfield détenait une participation d'environ 40 %.

Par suite de la cession, l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 44 millions € (47 millions \$), auparavant classé dans les autres éléments du résultat global, a été reclassé directement dans les titres de capitaux propres. De plus, la perte au titre des autres éléments du résultat global de 3 millions € (3 millions \$) après impôt relative aux instruments financiers désignés comme couvertures de swaps d'intérêt a été reclassée dans le poste « Divers » aux comptes consolidés intermédiaires de résultat.

L'information financière résumée relative à la cession des installations est présentée ci-après :

(EN MILLIONS)	
Produit net, y compris les ajustements de fonds de roulement et déduction faite des coûts de transaction	150 \$
Valeur comptable	
Actifs	353
Passifs	(198)
	155
Profit réalisé à la cession	(5) \$

### **3. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS**

#### **GESTION DES RISQUES**

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune modification importante au chapitre des risques courus depuis ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2016.

#### **Informations sur la juste valeur**

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, s'il y a lieu, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

- Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte; et
- Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs d'Énergie Brookfield évalués et présentés à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2017			Total	31 déc.
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		2016
<b>Actifs évalués à la juste valeur :</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	174 \$	- \$	- \$	174 \$	223 \$
Liquidités soumises à restrictions <sup>1</sup>	239	-	-	239	250
Actifs liés à des instruments financiers <sup>2</sup>					
Contrats d'énergie dérivés	-	9	-	9	8
Swaps de taux d'intérêt	-	7	-	7	7
Swaps de change	-	3	-	3	49
Placements disponibles à la vente	186	-	-	186	136
Immobilisations corporelles	-	-	24 849	24 849	25 257
<b>Passifs évalués à la juste valeur :</b>					
Passifs liés à des instruments financiers <sup>2</sup>					
Contrats d'énergie dérivés	-	(1)	-	(1)	(5)
Swaps de taux d'intérêt	-	(170)	-	(170)	(178)
Swaps de change	-	(27)	-	(27)	(45)
Contrepartie éventuelle <sup>3</sup>	-	-	(17)	(17)	(16)
<b>Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :</b>					
Dette à long terme et facilités de crédit <sup>2</sup>	-	(10 676)	-	(10 676)	(10 870)
<b>Total</b>	<b>599 \$</b>	<b>(10 855) \$</b>	<b>24 832 \$</b>	<b>14 576 \$</b>	<b>14 816 \$</b>

<sup>1)</sup> Comprennent le montant courant et le montant non courant inclus dans les autres actifs non courants.

<sup>2)</sup> Comprennent les montants courants et non courants.

<sup>3)</sup> Comprennent les regroupements d'entreprises de 2015 et de 2014 et à l'extinction des obligations en 2021 et 2024 respectivement.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours du semestre clos le 30 juin 2017.

### Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2017			31 déc. 2016	
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net	
Contrats d'énergie dérivés	9 \$	1 \$	8 \$	3 \$	
Swaps de taux d'intérêt	7	170	(163)	(171)	
Swaps de change	3	27	(24)	4	
Titres disponibles à la vente	186	-	186	136	
<b>Total</b>	<b>205</b>	<b>198</b>	<b>7</b>	<b>(28)</b>	
Moins : tranche courante	6	55	(49)	(101)	
<b>Tranche non courante</b>	<b>199 \$</b>	<b>143 \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>73 \$</b>	

#### a) Contrats d'énergie dérivés

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés à long terme principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les prix du marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

## b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement en vue de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

## c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions prévues libellées en monnaies étrangères.

## d) Placements disponibles à la vente

Les actifs d'Énergie Brookfield disponibles à la vente consistent en des placements dans des titres cotés en Bourse.

Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état de la situation financière à la juste valeur et font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture.

Le tableau suivant présente les profits latents (pertes latentes) inclus dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Contrats d'énergie dérivés	2 \$	(4) \$	- \$	- \$
Swaps de taux d'intérêt	(1)	-	(10)	(2)
Swaps de change – flux de trésorerie	(7)	2	(16)	-
	(6) \$	(2) \$	(26) \$	(2) \$

Le tableau suivant présente les profits latents (pertes latentes) inclus dans les états consolidés intermédiaires du résultat global :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Contrats d'énergie dérivés	9 \$	(6) \$	22 \$	16 \$
Swaps de taux d'intérêt	(1)	(42)	(1)	(112)
Swaps de change – flux de trésorerie	-	8	-	14
	8	(40)	21	(82)
Swaps de change – investissement net	(37)	(20)	(45)	(100)
Titres disponibles à la vente	8	21	11	33
	(21) \$	(39) \$	(13) \$	(149) \$

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés intermédiaires du résultat global :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Contrats d'énergie dérivés	(7) \$	(14) \$	(16) \$	(26) \$
Swaps de taux d'intérêt	(2)	3	8	3
	(9) \$	(11) \$	(8) \$	(23) \$

#### 4. INFORMATIONS SECTORIELLES

Énergie Brookfield exploite des actifs de production d'énergie renouvelable, qui incluent des centrales hydroélectriques et des installations éoliennes en Amérique du Nord, en Colombie, au Brésil et en Europe. Énergie Brookfield exploite aussi quatre installations alimentées à la biomasse et trois centrales de cogénération. Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) d'Énergie Brookfield analyse les résultats de l'entreprise, gère les activités et affecte les ressources selon le type de production d'énergie (hydroélectricité, énergie éolienne et divers, secteur qui inclut la cogénération et la biomasse).

Conformément à l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, Énergie Brookfield fournit de l'information sur ses secteurs à présenter, fondée sur les mesures utilisées par le principal décideur opérationnel pour l'évaluation du rendement. Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2016. Énergie Brookfield analyse la performance de ses secteurs opérationnels en fonction des produits, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités.

Le BAIIA ajusté équivaut aux produits, moins les coûts directs (y compris les coûts de commercialisation de l'énergie), plus la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres produits, compte non tenu des intérêts, de l'impôt, des amortissements, des coûts de service de gestion, des distributions aux commanditaires détenant les parts privilégiées et de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle.

Les fonds provenant des activités correspondent au BAIIA ajusté, moins les coûts de service de gestion, les intérêts et l'impôt exigible, et sont ajustés pour tenir compte de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle et des distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées.

Les informations sectorielles suivantes sont présentées régulièrement au principal décideur opérationnel.

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne			Divers <sup>1</sup>	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Colombie	Brésil	Amérique du Nord	Europe	Brésil			
Pour le trimestre clos le 30 juin 2017 :									
Produits <sup>2</sup>	326 \$	190 \$	74 \$	55 \$	21 \$	11 \$	6 \$	- \$	683 \$
BAIIA ajusté	242	98	58	41	11	10	1	(4)	457
Charge d'intérêts – emprunts	(61)	(43)	(7)	(13)	(6)	(3)	(1)	(22)	(156)
Composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle	(25)	(45)	(5)	(8)	(3)	(4)	-	(6)	(96)
Fonds provenant des activités	158	15	45	20	2	2	(1)	(60)	181
Amortissement des immobilisations corporelles	(72)	(34)	(39)	(25)	(17)	(4)	(7)	-	(198)
Pour le trimestre clos le 30 juin 2016 :									
Produits <sup>2</sup>	268 \$	202 \$	50 \$	61 \$	29 \$	8 \$	9 \$	- \$	627 \$
BAIIA ajusté	185	90	36	47	16	6	3	(6)	377
Charge d'intérêts – emprunts	(58)	(43)	(9)	(13)	(8)	(4)	(1)	(25)	(161)
Composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle	(27)	(36)	(2)	(9)	(5)	(1)	(1)	(7)	(88)
Fonds provenant des activités	100	11	22	25	3	-	-	(56)	105
Amortissement des immobilisations corporelles	(81)	(34)	(33)	(26)	(22)	(4)	(4)	-	(204)

<sup>1)</sup> Comprend la cogénération et la biomasse.

<sup>2)</sup> Les produits d'Amérique du Nord se sont élevés à respectivement 256 millions \$ et 125 millions \$ aux États-Unis et au Canada (228 millions \$ et 101 millions \$ en 2016).

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne			Divers <sup>1</sup>	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Colombie	Brésil	Amérique du Nord	Europe	Brésil			
Pour le semestre clos le 30 juin 2017 :									
Produits <sup>2</sup>	639 \$	388 \$	140 \$	103 \$	58 \$	20 \$	12 \$	- \$	1 360 \$
BAIIA ajusté	478	200	109	78	37	18	-	(10)	910
Charge d'intérêts – emprunts	(121)	(91)	(17)	(26)	(12)	(7)	(2)	(43)	(319)
Composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle	(51)	(79)	(9)	(11)	(16)	(6)	2	(12)	(182)
Fonds provenant des activités	306	25	78	41	9	4	(1)	(115)	347
Amortissement des immobilisations corporelles	(143)	(66)	(79)	(51)	(39)	(8)	(12)	-	(398)
Pour le semestre clos le 30 juin 2016 :									
Produits <sup>2</sup>	602 \$	395 \$	98 \$	112 \$	71 \$	13 \$	10 \$	- \$	1 301 \$
BAIIA ajusté	456	182	71	86	45	11	(7)	(12)	832
Charge d'intérêts – emprunts	(111)	(67)	(16)	(27)	(15)	(7)	(1)	(44)	(288)
Composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle	(60)	(93)	(7)	(15)	(19)	(2)	5	(13)	(204)
Fonds provenant des activités	281	21	43	44	11	1	(4)	(105)	292
Amortissement des immobilisations corporelles	(157)	(56)	(63)	(51)	(42)	(7)	(7)	-	(383)

<sup>1)</sup> Comprend la cogénération et la biomasse.

<sup>2)</sup> Les produits d'Amérique du Nord se sont élevés à respectivement 488 millions \$ et 254 millions \$ aux États-Unis et au Canada (477 millions \$ et 237 millions \$ en 2016).

Le tableau suivant présente le rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités, tels qu'ils sont présentés dans les tableaux précédents, et du résultat net, tel qu'il est présenté dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat, pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Produits	683 \$	627 \$	1 360 \$	1 301 \$
Autres produits	10	10	18	32
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	4	2	5	4
Coûts d'exploitation directs	(240)	(262)	(473)	(505)
BAIIA ajusté	457	377	910	832
Coûts de service de gestion	(21)	(15)	(37)	(30)
Charge d'intérêts – emprunts	(156)	(161)	(319)	(288)
Impôt exigible	4	(5)	(12)	(12)
Distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées	(7)	(3)	(13)	(6)
Composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle				
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	(90)	(81)	(170)	(191)
Actions privilégiées	(6)	(7)	(12)	(13)
Fonds provenant des activités	181 \$	105 \$	347 \$	292 \$
Ajouter : composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle	96	88	182	204
Ajouter : distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées	7	3	13	6
Amortissement des immobilisations corporelles	(198)	(204)	(398)	(383)
Perte latente sur les instruments financiers	(6)	(2)	(26)	(2)
Quote-part des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(2)	(3)	(6)	(4)
Charge d'impôt différé	(16)	(6)	(21)	(41)
Divers	23	-	21	(12)
Résultat net	85 \$	(19) \$	112 \$	60 \$

Le tableau suivant présente de l'information relative à certains éléments de l'état de la situation financière d'Énergie Brookfield par secteur :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne			Divers <sup>1</sup>	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Colombie	Brésil	Amérique du Nord	Europe	Brésil			
Au 30 juin 2017 :									
Immobilisations corporelles à la juste valeur <sup>2</sup>	14 147 \$	5 155 \$	2 167 \$	1 707 \$	988 \$	321 \$	364 \$	- \$	24 849 \$
Total de l'actif	14 712	6 268	2 437	1 778	1 079	350	396	200	27 220
Total des emprunts	4 027	1 872	260	1 001	477	113	39	2 203	9 992
Total du passif	6 624	3 242	450	1 252	670	114	48	2 420	14 820
Pour le semestre clos le 30 juin 2017 :									
Nouvelles immobilisations corporelles	54	9	48	2	25	-	5	-	143
Au 31 décembre 2016 :									
Immobilisations corporelles à la juste valeur <sup>2</sup>	14 058 \$	5 275 \$	2 236 \$	1 726 \$	1 253 \$	334 \$	375 \$	- \$	25 257 \$
Total de l'actif	14 585	6 539	2 473	1 821	1 356	367	414	182	27 737
Total des emprunts	3 975	1 924	260	1 006	627	120	41	2 229	10 182
Total du passif	6 530	3 396	449	1 280	815	123	54	2 418	15 065
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 :									
Nouvelles immobilisations corporelles	971	4 812	217	7	73	1	18	-	6 099

<sup>1)</sup> Comprend la cogénération et la biomasse.

<sup>2)</sup> Les immobilisations corporelles d'Amérique du Nord ont totalisé respectivement 9 929 millions \$ et 5 925 millions \$ aux États-Unis et au Canada (10 013 millions \$ et 5 771 millions \$ en 2016).

## 5. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le semestre clos le 30 juin 2017, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à 22,8 % (46,9 % en 2016). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux et du bénéfice non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

## 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES À LA JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Divers <sup>1</sup>	Total <sup>2</sup>
Au 31 décembre 2016	21 569 \$	3 313 \$	375 \$	25 257 \$
Ajouts	111	27	5	143
Cessions <sup>3</sup>	-	(338)	-	(338)
Transferts et divers	(5)	(1)	-	(6)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global				
Variation de la juste valeur <sup>4</sup>	-	11	-	11
Écarts de conversion	82	102	(4)	180
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net				
Amortissements	(288)	(98)	(12)	(398)
Au 30 juin 2017	21 469 \$	3 016 \$	364 \$	24 849 \$

<sup>1)</sup> Comprend les immobilisations de biomasse et de cogénération.

<sup>2)</sup> Comprend des immobilisations incorporelles de 14 millions \$ (14 millions \$ en 2016) et les immobilisations en cours de 572 millions \$ (663 millions \$ en 2016).

<sup>3)</sup> Vente d'un portefeuille éolien d'une puissance de 137 MW en Irlande. Se reporter à la note 2, « Cession d'actifs ».

<sup>4)</sup> Nous avons conclu un contrat de construction pour un projet de développement éolien en Europe, ce qui a permis à Énergie Brookfield de déterminer la juste valeur. Par conséquent, les immobilisations en cours associées à ce projet ont été réévaluées.

## 7. DETTE À LONG TERME ET FACILITÉS DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette aux :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2017			31 déc. 2016		
	Moyenne pondérée Taux d'intérêt (%)	Durée (ans)	Valeur comptable	Moyenne pondérée Taux d'intérêt (%)	Durée (ans)	Valeur comptable
<b>Emprunts de la société</b>						
Série 3 (200 \$ CA)	5,3	1,4	154 \$	5,3	1,8	149 \$
Série 4 (150 \$ CA)	5,8	19,4	116	5,8	19,9	111
Série 7 (450 \$ CA)	5,1	3,3	347	5,1	3,8	334
Série 8 (400 \$ CA)	4,8	4,6	309	4,8	5,1	298
Série 9 (400 \$ CA)	3,8	7,9	309	3,8	8,4	298
Série 10 (500 \$ CA)	3,6	9,6	385	3,6	10,0	372
	4,5	6,9	1 620 \$	4,5	7,4	1 562 \$
<b>Facilités de crédit</b>	2,3	5,0	588 \$	1,9	4,5	673 \$
<b>Emprunts des filiales</b>						
Amérique du Nord	5,3	9,1	5 070	5,3	9,3	5 025
Colombie	8,6	6,4	1 880	9,3	6,9	1 937
Europe	4,0	10,7	488	3,7	11,1	641
Brésil	9,4	11,3	414	10,4	11,8	422
	6,2	8,6	7 852 \$	6,4	9,0	8 025 \$
<b>Total de la dette</b>			10 060			10 260
Ajouter : primes non amorties <sup>1</sup>			2			2
Déduire : coûts de financement non amortis <sup>1</sup>			(70)			(80)
Déduire : tranche courante			(952)			(1 034)
			9 040 \$			9 148 \$

<sup>1)</sup> Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis dans la charge d'intérêts sur la durée des emprunts.

### Emprunts de la société mère

Les emprunts de la société mère sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Partners ULC (« Finco ») (se reporter à la note 17, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP ») et certaines autres filiales.

### Emprunts des filiales

Les emprunts des filiales sont généralement des emprunts sans recours, à long terme, et grevant des actifs précis, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts des filiales en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable. Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts des filiales au Brésil sont généralement assortis de taux variables selon la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque Nationale de développement économique du Brésil, ou au taux du certificat de dépôt interbancaire, majoré d'une marge. Les emprunts des filiales en Colombie sont généralement assortis de taux variables du taux de l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de la Banque centrale de Colombie, ou de l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Banque centrale de Colombie, majoré d'une marge.

En mars 2017, Énergie Brookfield a conclu le refinancement d'un emprunt bancaire de 60 millions \$ associé à une centrale hydroélectrique d'une puissance de 417 MW en Pennsylvanie. Le prêt porte intérêt au TIOL, majoré d'une marge de 3,75 %, et vient à échéance en mars 2022.

En mai 2017, Énergie Brookfield a conclu le refinancement associé à un portefeuille hydroélectrique d'une puissance de 44 MW en Nouvelle-Angleterre en émettant des billets d'un montant en capital de 65 millions \$. Les billets sont assortis d'un taux nominal de 4,86 % et viennent à échéance en mai 2027.

En juin 2017, Énergie Brookfield a conclu le refinancement associé à des actifs éoliens d'une puissance de 11 MW en Arizona en contractant un emprunt bancaire de 11 millions \$. L'emprunt a été entièrement couvert à un taux global de 5,28 % et vient à échéance en juin 2024.

En juin 2017, Énergie Brookfield a conclu le refinancement associé à une centrale hydroélectrique d'une puissance de 17 MW au Québec en émettant des billets d'un montant en capital de 55 millions \$ CA (43 millions \$). Les billets portent intérêt à un taux de 4,487 % et viennent à échéance en mai 2044.

### **Facilités de crédit**

En juin 2017, Énergie Brookfield a prolongé d'un an ses facilités de crédit générales d'un montant en capital totalisant 1 600 millions \$, soit jusqu'au 30 juin 2022. Ces facilités sont assorties d'une marge de 1,20 % et sont destinées aux fins générales du fonds de roulement. Aux termes de ces facilités de crédit, les avances en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling peuvent prendre la forme i) d'emprunts au taux préférentiel du Canada, ii) d'emprunts au taux de base américain, iii) d'emprunts au taux des acceptations bancaires, iv) d'emprunts au TIOL, v) d'emprunts au taux EURIBOR, ou vi) de lettres de crédit. Se reporter à la note 15, « Engagements, éventualités et garanties ». Les facilités de crédit portent intérêt au taux des acceptations bancaires applicable, au TIOL ou au taux EURIBOR, majoré de la marge applicable. La marge applicable est établie selon la note attribuée aux titres d'emprunt à long terme non garantis d'Énergie Brookfield. Des commissions d'attente sont exigibles sur le solde non utilisé.

Au cours du premier trimestre de 2017, le montant de la facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée fournie par Brookfield Asset Management a été relevé à 400 millions \$ et cette facilité vient à échéance en décembre 2017. Le taux d'intérêt applicable aux prélèvements correspond au TIOL, majoré de 2 %.

Pour répondre aux fins générales de l'entreprise, Énergie Brookfield et ses filiales émettent des lettres de crédit aux termes de certaines de leurs facilités de crédit, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2017, Énergie Brookfield a emprunté 29 millions \$ sur une facilité de crédit liée à un fonds privé auquel Brookfield Asset Management participe. La facilité porte intérêt à 4,75 % et n'est pas assortie d'une sûreté.

Le tableau qui suit résume la portion non utilisée des facilités de crédit aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2017	31 déc. 2016
Facilités de crédit autorisées	2 090 \$	1 890 \$
Prélèvements effectués sur des facilités de crédit <sup>1,2</sup>	(559)	(673)
Lettres de crédit émises	(245)	(250)
<b>Tranche non utilisée des facilités de crédit</b>	<b>1 286 \$</b>	<b>967 \$</b>

<sup>1)</sup> Comprennent un montant de 559 millions \$ emprunté aux termes de facilités de crédit non assorties d'une sûreté générale, mais garanties par Énergie Brookfield. Ne tiennent pas compte d'un montant de 29 millions \$ emprunté sur une facilité de crédit accordée à un fonds privé auquel Brookfield participe.

<sup>2)</sup> Après la fin du trimestre considéré, le produit net tiré de l'émission de parts de société en commandite et la quote-part d'Énergie Brookfield des flux de trésorerie supplémentaires provenant du refinancement associé à un portefeuille ont été utilisés pour rembourser les prélèvements effectués sur les facilités de crédit. Se reporter à la note 18, « Événements postérieurs à la date de clôture ».

## 8. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2017	31 déc. 2016
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	5 348 \$	5 589 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	53	55
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 575	2 680
Actions privilégiées	597	576
	<b>8 573 \$</b>	<b>8 900 \$</b>

*Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation*

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infrastructure Fund	Brookfield Infrastructure Fund II	Brookfield Infrastructure Fund III	The Catalyst Group	Brookfield Energia Renovável	Investisseurs institutionnels d'Isagen	Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	Divers	Total
Au 31 décembre 2015	958 \$	1 441 \$	- \$	121 \$	22 \$	- \$	- \$	45 \$	2 587 \$
Résultat net	(18)	(16)	15	16	-	47	19	2	65
Autres éléments du résultat global	46	228	-	2	6	148	205	-	635
Apports en capital	-	74	1 074	-	-	1 473	-	-	2 621
Acquisition	-	-	-	-	-	-	1 417	-	1 417
Distributions	(23)	(73)	(7)	(12)	(2)	-	-	(2)	(119)
Ajustements découlant de l'OPA obligatoire	-	-	3	-	-	7	(1 627)	-	(1 617)
Au 31 décembre 2016	963 \$	1 654 \$	1 085 \$	127 \$	26 \$	1 675 \$	14 \$	45 \$	5 589 \$
Résultat net	(14)	(13)	23	9	-	27	-	1	33
Autres éléments du résultat global	(1)	8	(8)	-	-	(22)	-	2	(21)
Apports en capital	-	21	9	-	-	19	-	-	49
Remboursement du capital	-	(36)	-	-	-	-	-	-	(36)
Distributions	(3)	(111)	(50)	(8)	(1)	(87)	-	-	(260)
Acquisition des actions d'Isagen	-	-	-	-	-	-	(5)	-	(5)
Divers	-	1	(1)	-	-	(1)	-	-	(1)
Au 30 juin 2017	945 \$	1 524 \$	1 058 \$	128 \$	25 \$	1 611 \$	9 \$	48 \$	5 348 \$
Participations détenues par des tiers	75-80 %	50-60 %	23-71 %	25 %	24-30 %	53 %	0,2 %	21-50 %	

Au cours du semestre clos le 30 juin 2017, Énergie Brookfield a acquis 3 358 523 actions supplémentaires d'Isagen, ce qui a fait passer sa participation à 99,76 %. Conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, Énergie Brookfield comptabilise les participations additionnelles dans Isagen acquises après le placement initial comme des opérations sur capitaux propres liées à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle. La participation restante de 0,2 % dans Isagen qui n'était pas détenue par Énergie Brookfield et ses co-investisseurs au 30 juin 2017 demeure une participation ne donnant pas le contrôle. La privatisation du portefeuille d'Isagen ayant été réalisée le 31 mars 2017, les actions d'Isagen ont été radiées de la cote de la Bourse de Colombie.

*Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield et participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield*

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »), a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles de 0,375 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative s'établit à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions trimestrielles des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles de 0,4225 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil.

Les capitaux propres consolidés comprennent les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont détenues entièrement par Brookfield, qui a le droit, à son gré, de racheter ces parts pour une contrepartie en trésorerie. Aucune part de société en commandite rachetable/échangeable n'a été rachetée pour une contrepartie en trésorerie. Puisque ce droit de rachat est assujéti au droit de premier refus d'Énergie Brookfield et qu'Énergie Brookfield peut, à son gré, régler la demande de rachat en contrepartie, à raison de une pour une, de parts de société en commandite qu'elle détient, les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées à titre de capitaux propres selon l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont présentées à titre de participations ne donnant pas le contrôle puisque Brookfield tire des avantages directs et assume les risques relatifs au rendement sous-jacent de BRELP. Les parts de société en commandite émises par Énergie Brookfield et les parts de société en commandite rachetables/échangeables émises par sa filiale BRELP comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards, sauf en ce qui concerne le droit de rachat décrit précédemment. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont assorties d'un droit de participer au résultat et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite d'Énergie Brookfield.

Au 30 juin 2017, 2 651 506 parts de société en commandite (2 651 506 au 31 décembre 2016) et 129 658 623 parts de société en commandite rachetables/échangeables (129 658 623 au 31 décembre 2016) étaient en circulation.

#### *Distributions*

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	1 \$	1 \$	2 \$	2 \$
Distributions incitatives	7	4	15	10
	8 \$	5 \$	17 \$	12 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	61 \$	58 \$	123 \$	117 \$
	69 \$	63 \$	140 \$	129 \$

## Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprennent les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») suivantes :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des dividendes cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les semestres clos les 30 juin		30 juin 2017	31 déc. 2016
				2017	2016		
Série 1 (136 \$ CA)	5,45	3,36	30 avril 2020	2 \$	2 \$	105 \$	101 \$
Série 2 (113 \$ CA) <sup>1)</sup>	4,51	3,13	30 avril 2020	1	2	87	84
Série 3 (249 \$ CA)	9,96	4,40	31 juillet 2019	4	4	191	185
Série 5 (103 \$ CA)	4,11	5,00	30 avril 2018	2	2	79	76
Série 6 (175 \$ CA)	7,00	5,00	31 juillet 2018	3	3	135	130
	31,03			12 \$	13 \$	597 \$	576 \$

<sup>1)</sup> Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Les actions privilégiées de catégorie A n'ont pas de date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 juin 2017, aucune des actions privilégiées de catégorie A n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

Les porteurs des actions privilégiées de série 1, de série 3, de série 5 et de série 6 ont le droit de recevoir des dividendes cumulatifs fixes. Les porteurs des actions privilégiées de série 2 ont le droit de recevoir des dividendes en trésorerie cumulatifs à taux variable sur ces actions, dont le taux correspond au rendement des bons du Trésor, majoré de 2,620 %. Le dividende trimestriel pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2017 au 31 juillet 2017 a été versé au taux annuel de 3,133 % (0,197423 \$ CA par action) le 31 juillet 2017.

### Actions privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En juin 2017, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 26 juin 2018 ou plus tôt si la conclusion des rachats survient avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat, nous sommes autorisés à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de nos actions privilégiées de catégorie A.

## 9. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des distributions cumulatives (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les semestres clos les 30 juin		30 juin 2017	31 déc. 2016
				2017	2016		
Série 5 (72 \$ CA)	2,89	5,59	30 avril 2018	2 \$	2 \$	49 \$	49 \$
Série 7 (175 \$ CA)	7,00	5,50	31 janvier 2021	4	3	128	128
Série 9 (200 \$ CA)	8,00	5,75	31 juillet 2021	4	1	147	147
Série 11 (250 \$ CA)	10,00	5,00	30 avril 2022	3	-	187	-
	27,89			13 \$	6 \$	511 \$	324 \$

Le 14 février 2017, Énergie Brookfield a émis 10 000 000 de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 11 (les « parts de société en commandite privilégiées de série 11 ») au prix de 25 \$ CA chacune, pour un produit brut de 250 millions \$ CA (190 millions \$). Les porteurs de parts privilégiées de série 11 ont le droit de recevoir une distribution trimestrielle cumulative au taux fixe de 5,0 % pendant la période initiale se terminant le 30 avril 2022. Par la suite, le taux de distribution sera fixé de nouveau tous les cinq ans, à un taux équivalant au plus élevé des taux suivants : i) le rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans alors en vigueur, majoré de 3,82 %, et ii) 5,00 %.

Les porteurs de parts privilégiées de série 11 auront le droit, à leur gré, de reclasser leurs parts privilégiées de série 11 en parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 12 (les « parts privilégiées de série 12 »), sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2022 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs de parts privilégiées de série 12 auront le droit de recevoir des distributions en trésorerie privilégiées cumulatives à taux variable, dont le taux correspond au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à 90 jours, majoré de 3,82 %.

Les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré de leurs porteurs. Au 30 juin 2017, aucune des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A n'avait été rachetée par Énergie Brookfield.

## 10. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

### *Capitaux propres des commanditaires*

Au 30 juin 2017, un total de 166 995 929 parts de société en commandite étaient en circulation (166 839 324 au 31 décembre 2016), dont 51 125 944 parts (51 125 944 au 31 décembre 2016) étaient détenues par Brookfield. Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représentait une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2017, respectivement 58 408 et 156 605 parts de société en commandite (74 884 et 131 431 en 2016) ont été émises dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions.

Compte non tenu d'un échange intégral, Brookfield détenait, au 30 juin 2017, une participation directe de société en commandite de 31 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 44 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables et une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP.

Au 30 juin 2017, la participation directe et indirecte de Brookfield Asset Management, soit 180 784 567 parts de société en commandite et parts de société en commandite rachetables/échangeables, représentait environ 61 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral. La participation restante, soit environ 39 %, est détenue par des investisseurs publics. Compte tenu des parts de société en commandite émises après le trimestre considéré, Brookfield Asset Management détiendra environ 60 % d'Énergie Brookfield, en présumant un échange intégral. Se reporter à la note 18, « Événements postérieurs à la date de clôture ».

### Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Brookfield	24 \$	19 \$	48 \$	37 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes	54	48	109	95
	78 \$	67 \$	157 \$	132 \$

En février 2017, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,87 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de neuf cents par part de société en commandite, qui a pris effet pour la distribution versée en mars 2017.

## 11. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentent comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2017	31 déc. 2016
Trésorerie	127 \$	210 \$
Dépôts à court terme	47	13
	174 \$	223 \$

## 12. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentent comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2017	31 déc. 2016
Activités	141 \$	135 \$
Obligations liées au crédit	97	104
Projets de développement	1	11
Total	239	250
Moins : non courante	(114)	(129)
Courante	125 \$	121 \$

## 13. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composent des éléments suivants :

(EN MILLIONS)	30 juin 2017	31 déc. 2016
Créances clients	222 \$	262 \$
Autres créances à court terme	102	103
Charges payées d'avance et créances diverses	82	89
	406 \$	454 \$

## 14. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres crédettes d'Énergie Brookfield sont comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2017	31 déc. 2016
Autres crédettes liés aux activités d'exploitation	161 \$	147 \$
Dettes fournisseurs	88	87
Intérêts à payer sur des emprunts de la société et des filiales	67	68
Contrepartie différée	55	55
Provisions liées aux acquisitions	-	54
Distributions à payer aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à payer sur les parts de société en commandite privilégiées et dividendes sur actions privilégiées <sup>1</sup>	27	24
Divers	21	32
	419 \$	467 \$

<sup>1)</sup> Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2017, la résolution et le règlement des questions relatives aux provisions liées aux acquisitions ont entraîné la reprise des postes Charge d'impôt exigible et Divers aux comptes consolidés de résultat.

## 15. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

### Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2091.

En décembre 2016, de concert avec ses partenaires institutionnels, Énergie Brookfield a conclu une entente en vue d'acquérir un portefeuille hydroélectrique d'une puissance totale de 210 MW en Europe, pour une valeur d'entreprise totale de 255 millions €. Énergie Brookfield conservera une participation économique d'environ 29 % dans le portefeuille. La transaction est assujettie à certaines conditions, dont le consentement des organismes de réglementation et d'autres conditions de clôture d'usage. Après la fin du trimestre, la demande de consentement préalable du vendeur a été rejetée. La décision concernant le consentement est susceptible d'appel.

En février 2017, de concert avec ses partenaires institutionnels, Énergie Brookfield a conclu une entente en vue d'acquérir une installation éolienne d'une puissance de 16 MW en cours de construction en Irlande du Nord dont la production annuelle devrait atteindre 36 GWh, pour une valeur d'entreprise totale de 27 millions £ (34 millions \$). La transaction est assujettie à l'approbation des organismes de réglementation et aux autres conditions de clôture d'usage. La clôture est prévue au cours du troisième trimestre de 2017. Énergie Brookfield conservera une participation économique d'environ 40 % dans le portefeuille.

En mars 2017, Énergie Brookfield, de concert avec ses partenaires institutionnels, a conclu des ententes avec TerraForm Power, Inc. (« TerraForm Power ») et TerraForm Global, Inc. (« TerraForm Global »), lesquelles détiennent collectivement des actifs d'énergie renouvelable de grande qualité, principalement sous contrat, d'environ 3 600 MW. Aux termes de ces ententes, Énergie Brookfield acquerra une participation de 51 % dans TerraForm Power, laquelle devrait demeurer une société ouverte inscrite à la cote du NASDAQ chapeauté par Brookfield Asset Management, et la totalité des actions en circulation de TerraForm Global. Chaque transaction est assujettie à plusieurs conditions de clôture. La clôture de chaque transaction est indépendante de la clôture de l'autre transaction. Rien ne peut garantir le moment de la

clôture des transactions, ni même leur clôture. Dans l'hypothèse où la clôture des deux transactions surviendrait, l'engagement d'Énergie Brookfield s'élèverait à environ 500 millions \$ et serait financé à même ses liquidités disponibles.

Le solde des coûts de développement liés à deux projets hydroélectriques au Brésil d'une puissance totale de 47 MW et à deux projets éoliens d'une puissance combinée de 47 MW en Europe devrait s'élever à 131 millions \$. Un projet hydroélectrique d'une puissance de 28 MW et un projet éolien d'une puissance de 28 MW devraient être pleinement en exploitation en 2017. Le projet hydroélectrique d'une puissance de 19 MW et le projet éolien d'une puissance de 19 MW devraient être pleinement en exploitation en 2018.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, de concert avec ses partenaires institutionnels, a conclu une entente en vue d'acquérir une participation de 25 % dans un portefeuille d'installations d'accumulation par pompage d'une puissance de 2,1 GW au Royaume-Uni, pour un prix d'acquisition de 196 millions £ (256 millions \$). La clôture de la transaction, qui est assujettie aux conditions de clôture d'usage, est prévue au cours du troisième trimestre de 2017. Se reporter à la note 18, « Événements postérieurs à la date de clôture ».

### **Éventualités**

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Énergie Brookfield, au nom de ses filiales, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 7, « Dette à long terme et facilités de crédit ».

Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement, puisqu'elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund et Brookfield Infrastructure Fund II. Au 30 juin 2017, les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield et ses investisseurs institutionnels s'élevaient à 82 millions \$ (66 millions \$ au 31 décembre 2016).

Les filiales et les entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. Au 30 juin 2017, les lettres de crédit émises par les filiales et les entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield s'élevaient respectivement à 428 millions \$ et 18 millions \$ (respectivement 483 millions \$ et 16 millions \$ au 31 décembre 2016).

## Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales signent des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, et de vente et d'achat d'actifs et de services. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

## 16. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange. Elles sont principalement effectuées avec Brookfield Asset Management et ses filiales.

Brookfield Asset Management a fourni une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 400 millions \$ qui vient à échéance en décembre 2017. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7, « Dette à long terme et facilités de crédit ». Brookfield Asset Management avait déposé des fonds d'un montant de 140 millions \$ auprès d'Énergie Brookfield au cours du premier trimestre de l'exercice considéré, qui ont été rendus avant la fin du premier trimestre. La charge d'intérêts sur les prélèvements effectués sur la facilité de crédit et sur les fonds déposés s'est élevée à 1 million \$.

En 2011, au moment de la création d'Énergie Brookfield, Brookfield Asset Management avait transféré certains projets de développement à Énergie Brookfield sans contrepartie initiale, mais avait le droit de recevoir une contrepartie variable lorsque ces projets seraient mis en exploitation ou vendus. Un montant de 8 millions \$ a été comptabilisé du fait de la mise en service d'une centrale hydroélectrique de 25 MW au Brésil au premier trimestre de 2017.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
<b>Produits</b>				
Conventions d'achat et conventions relatives aux produits	176 \$	137 \$	326 \$	319 \$
Convention de nivellement de la production éolienne	2	3	3	5
	178 \$	140 \$	329 \$	324 \$
<b>Coûts d'exploitation directs</b>				
Achats d'énergie	(2) \$	- \$	(5) \$	(1) \$
Frais de commercialisation de l'énergie	(6)	(6)	(12)	(11)
Services d'assurance	(5)	(5)	(10)	(10)
	(13) \$	(11) \$	(27) \$	(22) \$
Coûts de service de gestion	(21) \$	(15) \$	(37) \$	(30) \$

## 17. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield <sup>1</sup>	Actions privilégiées ERB	Finco	Sociétés de portefeuille <sup>1, 2</sup>	Autres filiales <sup>1, 3</sup>	Ajustements de consolidation <sup>4</sup>	Énergie Brookfield (consolidé)
Au 30 juin 2017 :							
Actifs courants	27 \$	388 \$	1 641 \$	490 \$	2 107 \$	(3 879) \$	774 \$
Actifs non courants	3 842	257	-	17 720	26 730	(22 103)	26 446
Passifs courants	37	9	20	2 879	2 446	(3 879)	1 512
Passifs non courants	-	-	1 615	640	11 805	(752)	13 308
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	-	-	-	-	5 348	-	5 348
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	-	-	-	2 575	-	-	2 575
Actions privilégiées	-	597	-	-	-	-	597
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	511	-	-	516	-	(516)	511
Au 31 décembre 2016 :							
Actifs courants	26 \$	- \$	1 581 \$	150 \$	2 092 \$	(2 942) \$	907 \$
Actifs non courants	3 779	620	-	18 415	27 250	(23 234)	26 830
Passifs courants	33	9	19	2 971	1 644	(2 943)	1 733
Passifs non courants	-	-	1 556	738	12 775	(1 737)	13 332
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	-	-	-	-	5 589	-	5 589
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	-	-	-	2 680	-	-	2 680
Actions privilégiées	-	576	-	-	-	-	576
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	324	-	-	324	-	(324)	324

<sup>1)</sup> Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

<sup>2)</sup> Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited (« Latam Holdco »), Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. (« NA Holdco ») et Brookfield BRP Europe Holdings Limited (« Euro Holdco »), collectivement les « entités de portefeuille ».

<sup>3)</sup> Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de portefeuille.

<sup>4)</sup> Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield <sup>1</sup>	Actions privilégiées ERB	Finco	Sociétés de portefeuille <sup>1, 2</sup>	Autres filiales <sup>1, 3</sup>	Ajustements de consoli- dation <sup>4</sup>	Énergie Brookfield (consolidé)
Pour le trimestre clos le							
30 juin 2017 :							
Produits	- \$	- \$	- \$	- \$	683 \$	- \$	683 \$
Résultat net	28	1	-	(52)	269	(161)	85
Pour le trimestre clos le							
30 juin 2016 :							
Produits	- \$	- \$	- \$	- \$	627 \$	- \$	627 \$
Résultat net	(12)	-	(1)	(56)	92	(42)	(19)
Pour le semestre clos le							
30 juin 2017							
Produits	- \$	- \$	- \$	- \$	1 360 \$	- \$	1 360 \$
Résultat net	43	1	-	(89)	370	(213)	112
Pour le semestre clos le							
30 juin 2016 :							
Produits	- \$	- \$	- \$	- \$	1 301 \$	- \$	1 301 \$
Résultat net	14	-	-	20	253	(227)	60

<sup>1)</sup> Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

<sup>2)</sup> Comprennent les entités de portefeuille.

<sup>3)</sup> Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de portefeuille.

<sup>4)</sup> Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 7, « Dette à long terme et facilités de crédit », pour plus de détails concernant les émissions de billets à moyen terme par Finco. Se reporter à la note 8, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour plus de détails concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

## 18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 6 juillet 2017, Énergie Brookfield a annoncé l'émission de 8 304 000 parts de société en commandite sans droit de vote par voie de prise ferme au prix de 42,15 \$ CA par part de société en commandite, pour un produit brut de 350 millions \$ CA (266 millions \$) (le « placement »). De plus, Brookfield Asset Management a acheté 4 943 000 parts de société en commandite au prix d'offre (déduction faite de la commission de placement) simultanément au placement (le « placement privé simultané »). Le total du produit brut du placement et du placement privé simultané s'est élevé à 550 millions \$ CA (418 millions \$). Des coûts de transaction de 15 millions \$ CA (11 millions \$) associés au placement et au placement privé simultané, y compris la rémunération versée aux preneurs fermes, ont été engagés par Énergie Brookfield.

Le 10 juillet 2017, Énergie Brookfield a annoncé la conclusion du refinancement d'un portefeuille hydroélectrique d'une puissance de 360 MW en Nouvelle-Angleterre. Le financement du projet consistant en des obligations vertes de 475 millions \$ portant intérêt à un taux de 4,4 % et venant à échéance en 2032. Le produit a été affecté au remboursement d'un montant de 350 millions \$ sur la dette et au financement des initiatives de croissance futures.

Le 20 juillet 2017, Énergie Brookfield, de concert avec ses partenaires institutionnels, a conclu une entente en vue d'acquérir une participation de 25 % dans un portefeuille d'installations d'accumulation par pompage d'une puissance de 2,1 GW au Royaume-Uni, pour un prix d'acquisition de 196 millions £ (256 millions \$). Énergie Brookfield conservera une participation d'environ 7,5 % dans le portefeuille. La clôture de la transaction, qui est assujettie aux conditions de clôture d'usage, est prévue au cours du troisième trimestre de 2017.

**BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.**

[bep.brookfield.com](http://bep.brookfield.com)

NYSE : BEP

TSX : BEP.UN